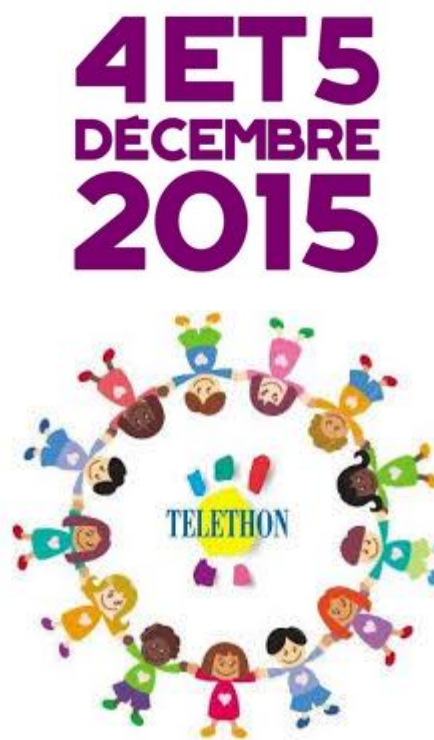


LE PETIT LENTIGNOIS

Dossier trimestriel

Flashback sur les Festivités de l'été 2015



Au sommaire

Page 2 : Edito du Maire

Pages 3 à 7 : Vie des commissions

Page 8 : Du côté des écoles

Page 9 : Actualité communale

Pages 10 à 12 : Interview

Page 13 Communication

Pages 14 à 15 : Dossier trimestriel

Pages 16 à 20 Associations

Pages 21 / 22 : Partie historique

Pages 23/ 24: Vie Locale

Page 25 : Etat Civil

Page 26 : RDV sur la commune

Une nouvelle entrée scolaire

La rentrée scolaire représente toujours un moment important pour notre commune, pour les familles, pour leurs enfants, pour les enseignants pour notre personnel communal .208 élèves ont repris le chemin de l'école, tout est en œuvre pour bien les accueillir et qu'ils puissent s'enrichir intellectuellement, sportivement et culturellement.



Bernard SAINRAT
Maire de Lentigny

La commune a un rôle prépondérant à jouer dans l'épanouissement de tous les enfants, à tisser ce lien social avec les acteurs de l'éducation, parents, enseignants, associations et enfants. Respecter les enfants et soutenir leur réussite, c'est aussi leur proposer des temps scolaires, d'ateliers de découverte, de sommeil, de convivialité et de loisirs de qualité.

Cette nouvelle organisation du rythme scolaire est l'occasion de créer une communauté éducative, de terrain, au service de tous. Les élus et les agents municipaux s'attacheront à ce que tous les temps périscolaires soient attractifs et variés.

Pour le bien être des tout petits l'organisation du personnel municipal a été repensée, une ATSEM par classe en maternelle pour seconder l'enseignant. Des intervenants extérieurs dans le cadre des TAP, afin d'être plus efficient, d'assurer un service de qualité et entièrement gratuit pour les familles.

Des travaux ont été réalisés pendant les vacances par nos agents avec l'aménagement de vestiaires pour le personnel de l'école, puis le portail et l'entrée du hall vont être automatisés pour sécuriser le groupe scolaire.

Malgré la conjoncture difficile et les baisses des dotations de l'État, la municipalité a mis en place un plan de mandat sur les 5 années à venir. Ce travail permet d'apporter nos efforts pour l'associatif, culturel, éducatif, social et sportif et d'offrir un cadre de vie agréable au sein de notre village, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et sans explosion de la fiscalité.

Vie des commissions

Voirie



Denis Poncet

Après quelques semaines de coupure estivale, nous avons repris l'entretien quotidien du village même si nos agents ont décalé leurs vacances pour permettre une permanence régulière. Nous continuerons donc les nettoyages hebdomadaires des voies de la commune et le nettoyage mensuel des rues dans les lotissements publics.

Nous avons fini le petit mur du square et, de l'avis de beaucoup, sa réalisation est très esthétique et professionnelle. Il est temps maintenant de réaliser le revêtement du mur de la maison communale afin d'harmoniser l'ensemble, celui-ci devrait être réalisé sur septembre. Catherine travaille actuellement sur le square en lui-même pour fleurir et arborer le tout avec les couleurs adéquates.

Nous allons faucher une deuxième fois les accotements à la mi-septembre afin de finir pour l'année les entretiens de l'abond des fossés. Nous allons ainsi pouvoir détruire les plantes nocives et notamment l'ambrosie très présente à cette période. Nous profitons de l'occasion pour rappeler à tous que la destruction de l'ambrosie est une priorité de santé publique car cette plante peut engendrer, lorsque son pollen est entraîné par le vent, des risques importants chez les personnes ayant des troubles respiratoires. Il est donc de la responsabilité de tous de lutter contre cette plante sachant que des documentations sont disponibles en Mairie mais aussi sur internet.



Début du mois de septembre, nous allons ouvrir les appels d'offres afin de choisir les entreprises en charge de la réfection des rues des Sapins et de la Bruyère. Nous rappelons que le projet consiste à la réfection de ces deux rues dans un souci de sécurisation des voies. Une réflexion parallèle à ces travaux est menée sur l'enfouissement des lignes de la rue des Sapins. Ce projet, ainsi que celui des vestiaires de la salle des sports, seront débattus lors de notre prochaine réunion publique fixée au 2 octobre.

Nous allons réaliser dans les prochaines semaines la réfection des chemins principaux afin qu'ils soient le plus accessibles possible. Nous allons mandater un entrepreneur local pour pratiquer un arasement des accotements et des saignées régulières afin de faciliter l'écoulement des eaux, source de la dégradation.

A l'école, l'entreprise Perey va finaliser, après quelques problèmes techniques liés aux fréquences téléphoniques, l'ouverture automatique de la porte d'entrée afin de sécuriser l'accès. Les travaux engagés pour l'automatisation et la sécurisation du portail extérieur prendront un peu plus de temps car des transformations de structure seront à réaliser avant ceux-ci.

Pour finir, nous avons encore constaté dernièrement des actes d'incivilité au niveau des PAV. Ce comportement inadmissible et lâche de certains nuit fortement à l'image et à la propreté de notre commune. Nous avons décidé de procéder à la verbalisation systématique des personnes prises en flagrant délit ou identifiées du fait des déchets déposés.

Vie des commissions

Bâtiment / Urbanisme



Christophe POTET

C'est la rentrée. A la commission bâtiments et urbanisme, elle s'avère être très chargée.

Pour commencer, la salle de sport. L'ordre de service qui donne le top départ des travaux a été notifié dans les prochains mois. Les premiers coups de pioche seront donnés début novembre. D'ici là, avec l'architecte et les entreprises, nous allons définir un plan de charge extrêmement délicat. En effet, les travaux vont être réalisés en partie en site occupé et l'activité sportive doit pouvoir continuer à se dérouler normalement. Pour permettre un échange, une communication saine et simplifiée, nous avons décidé de mettre en place un comité de pilotage qui intégrera des représentants de chaque association utilisatrice de la salle, des représentants de l'école ainsi que des élus. Le maître d'œuvre animera ce comité. Nous espérons ainsi que ce chantier se déroulera avec une grande sérénité.

Nous demandons à tous les utilisateurs sportifs et dirigeants, professeurs des écoles, spectateurs, d'observer la plus grande vigilance tout au long de la durée de chantier. Nous vous prions de bien vouloir comprendre les contraintes et les exigences en découlant.

La création de nouveaux vestiaires et la réhabilitation de la salle devraient permettre de retrouver un équipement sportif plus adapté à la vie scolaire et associative de notre commune.

La révision du P.L.U. va elle aussi débiter dans les faits. L'entreprise chargée de sa réalisation sera désignée début octobre. Les différentes étapes de ce long périple vous seront expliquées au fil de l'eau. Vous avez pu comprendre à travers les quelques mots dans les éditons précédents que le prochain outil orchestrant le développement urbain et paysager de notre commune va devenir très contraignant en conformité avec les orientations nationales, régionales ou départementales. Nous resterons vigilants à l'établissement d'un document sans aucun doute respectant les directives mais dans les espaces moins contraints, nous tenterons de nous doter d'un outil permettant de créer les conditions d'une plus grande harmonie entre les différentes composantes de notre commune, péri urbaines, économiques, rurales.

Nous serons également attentifs à la création d'une commission qui devra alimenter, critiquer, aiguillonner le travail du cabinet de maîtrise d'œuvre et non pas être une chambre d'enregistrement atone.

Nous vous développerons dans un autre petit lentignois les conclusions de l'ad'ap déposé en préfecture fin septembre. Quelques travaux vont devoir s'engager au cours des années prochaines pour mettre nos bâtiments communaux en conformité avec les normes P.M.R...

Nous les estimerons et les engagerons en fonction des priorités et des possibilités budgétaires dans les années qui viennent.

Bonne rentrée à vous tous. Merci de votre compréhension pour les désagréments que les travaux engagés dans la commune vont susciter.



Vie des commissions

Scolaire



Coralie GAY

Une nouvelle année scolaire vient de démarrer dans la joie et la bonne humeur.

Différentes activités périscolaires sont proposées aux enfants. En primaire, le dessin Art plastique les mardis, musique les jeudis et sport les lundis. Pour les enfants de maternelle un atelier contes a lieu les lundis. Parallèlement à ces activités encadrées par des intervenants diplômés, des activités récréatives sont proposées aux enfants par le personnel en charge de la garderie.

L'aide aux devoirs fonctionne depuis le lundi 14 septembre, elle connaît un nouveau succès avec plus de 85 enfants inscrits. Sept intervenants animent en alternance cette activité les lundis, mardis et jeudis soir.

La municipalité remercie la directrice de l'école, l'équipe enseignante ainsi que tout le personnel municipal pour leur efficacité et leur implication afin de proposer aux enfants « une école » dynamique, joyeuse où il fait bon vivre.



Activités arts
plastiques
aux TAP



Communication



Fédéric FONTENELLE

Après la période estivale la commission communication s'est réunie pour mettre en route ce nouveau numéro de votre magazine préféré. Tâche très intéressante pour les membres de cette commission car nous savons que cemagazineest très attendu et apprécié, merci pour vos bons retours.

Nous avons aussi travaillé sur la mise en place d'une newsletter, vous trouverez les explications en page 13 Nous espérons que ce nouveau mode de communication vous rendra service et qu'il vous permettra de participer à de nombreuses manifestations de votre village.

Au sujet de l'affichage dynamique, celui-ci a trouvé son rythme de croisière avec beaucoup d'infos pour nos associations. (Environ 10 diaporamas toutes les semaines).

Je vous laisse finir la lecture de votre magazine et un grand merci à la commission pour son travail.

www.lentigny.com

Newsletter : onbouge@lentigny.com

Vie des commissions

Associations



Dolorès Beauvoir

L'été 2015 aura encore une fois été animé par de nombreuses manifestations. Nous remercions les participants et invitons les Lentignois à se joindre à nous pour les prochains rendez-vous.

Le 27 Juin, nous avons inauguré le pôle administratif ainsi que la maison des associations. Cette maison est devenue depuis, un lieu de rencontre agréable et convivial pour les associations Lentignaises.

Le weekend suivant, nous avons accueilli la 2ème étape du Tour du Pays Roannais, sous un soleil de plomb. Ce fut un beau moment de sport et de rencontre. Le GAL y avait dressé sa buvette afin de désalterer les supporters.

Le 5 Juillet s'est déroulé le vide grenier du Foot.

Le 12 Juillet, une rando cycliste afin de venir en aide à l'association "Courez pour moi".

Le 22 Août a eu lieu le trophée en l'hommage à Monique Lassaigue. Il a été animé par un tour de chauffe par les cyclistes du Village et plus particulièrement les cyclistes du Comité de Jumelage. Les enfants ont aussi pu participer à un concours de vélos fleuris.

Les classes en 5 ont défilé dans les rues de Lentigny le 29 Août. Le défilé s'en est suivi du traditionnel repas et du bal à la salle des fêtes.

Le GAL a organisé sa marche des rubans le 13 Septembre dernier. 230 marcheurs ont participé.

Enfin, le 19 Septembre, nous nous sommes réunis avec les représentants des associations afin de définir le calendrier pour l'année suivante. Nous avons aussi signé des conventions pour l'utilisation des salles de la maison des associations.

Nous vous attendons prochainement pour :

La Cérémonie du 11 Novembre

Le repas de l'amitié le 10 Janvier 2016

Dolorès BEAUVOIR

Quelques photos des travaux de voirie



Vie des commissions

Ressources humaines

Bonjour,

Après cette chaude période estivale, l'heure de la reprise a sonné !

La principale évolution de cette fin d'année, est la disparition de notation au profit de l'évaluation.

Plus dynamique, elle élargit le champ d'action de la notation et ouvre des perspectives plus diversifiées. Elle permet, au-delà de l'appréciation de la manière de servir, d'évaluer les potentialités de chaque agent, ses possibilités d'évolution dans le cadre des objectifs du service et des aspirations personnelles.

Elle permet aussi, grâce à l'entretien, d'instaurer un dialogue entre les élus et les agents dont ils ont la responsabilité exécutive et d'améliorer la gestion des ressources humaines.

A partir du réalisé, elle se projette dans l'avenir au travers de l'évolution de la carrière.

Au niveau administratif, tout était à construire. L'ensemble des documents du nouveau processus a été finalisé, et les dernières mises à jour sont en cours. Afin d'être cohérent sur le long terme, nous avons établi une structure commune, en collaboration avec le service du personnel de Roannais Agglomération.

Le lancement se fera au cours d'une rencontre avec l'ensemble des agents, prévue fin Septembre.

La nouvelle répartition des fonctions au niveau du groupe scolaire, avec plus de spécialisation et de responsabilisation apporte satisfaction. Chacun a pris ses marques, et l'année s'annonce sous les meilleurs auspices.

Comme je vous l'ai précisé au mois de Juin, nous avons travaillé sur un projet concernant la prévoyance et la santé (mutuelle), mais après plusieurs propositions et une enquête auprès du personnel, nous ne donnerons pas suite.

Je profite de cet article pour souhaiter une bonne continuation à Jacqueline Callet, qui après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein du groupe scolaire, a fait valoir ses droits à la retraite.

A ce jour, la commune compte 3 agents administratifs, 3 agents voirie et bâtiments, 3 ATSEM, et 5 agents techniques pour le groupe scolaire et l'entretien des locaux communaux, soit un total de 14 agents. De par le professionnalisme de chacun et les moyens mis en œuvre, cette structure est adaptée à nos besoins actuels, et assure un service public de qualité, dans le respect des capacités financières de notre commune. Aucune augmentation de personnel n'est donc envisagée à court terme.

Dernière minute, le record de fréquentation de l'agence postale a été battu pour atteindre 38 « clients » en une matinée. La nécessité et l'attrait de ce service ne se dément pas ! Merci et bravo à nos agents pour le travail accompli tous les jours, afin que ce transfert soit une vraie réussite, dans l'intérêt de toute la population, bien au-delà de notre simple commune.

Cordialement.

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre.

Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple » – Alexandre de St-Exupéry

Mr Prost.

Du côté des écoles

Une rentrée de plus !

Nos 207 écoliers ont repris le chemin de l'école et cette année nous accueillons 80 enfants en maternelle (26 PS, 29 MS et 25 GS) et 127 en élémentaire (24 CP, 23 CE1, 26 CE2, 27 CM1 et 27 CM2). Cette année, nous accueillons un nouveau maître dans l'équipe, M. Stéphane Daval.

Comme d'habitude, nous vous prions de bien respecter les horaires (8h15-11h30 et 13h30 – 15h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et 8h30-11h30 le mercredi). L'accueil se fait 10 minutes avant les heures de rentrée.

De nouveaux projets se mettent en place ce qui nous promet une année riche en sorties, visites et spectacles. En maternelle, un projet théâtre et danse est prévu avec France Chapon, comédienne et danseuse, qui accompagnera nos élèves au cours d'un travail sur les émotions. Pour les plus grands, des classes cirques pour les CP et CE1, une classe « en route vers Guédelon » se profilent. Le rugby sera encore à l'honneur cette année avec Thierry Montet qui interviendra en CP, CE1 et CE2. Evidemment tous ces projets sont réalisables grâce au soutien du Sou des écoliers toujours très actif et de la municipalité.

Côté maternelle, une nouvelle organisation a vu le jour : toujours 3 ASTEMs à temps complet : Brigitte Moissonnier en PS, Isabelle Lattat en MS et Christine Giordano en GS. Investies et volontaires, elles sont une aide importante dans la classe et sont membres actifs de notre équipe éducative.

Comme tous les ans, les agents nous ont réalisés quelques travaux durant l'été afin que nous ayons une belle école. Merci à eux également !

A noter dans vos agendas :

- Prévisions pour l'an prochain : les enfants de 2013 doivent me contacter pour la rentrée 2016 ! Et oui, la rentrée se prépare très tôt !
- Marché de Noël de l'élémentaire le dimanche 13 décembre.



Actualités communales

Du nouveau à Lentigny, Bienvenue à :

Clinique Vétérinaire :

Depuis le 3 Août, Lentigny accueille Pierre Watellier.

Diplômé de l'école de Lyon, ce franc-comtois est vétérinaire depuis 6 ans. Il soignera vos animaux de compagnie lors de consultations sur rendez-vous et se rend disponible 24h/24 en cas d'urgence.

N'hésitez également à le contacter pour des conseils (nutrition, maladies).

Mr Watellier est satisfait de l'aide de la mairie lors son installation et est ravi de faire partie de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Site : www.votreveto.net/cabinetlentigny/.



Librairie/Papeterie :

Christel Nely, habitante de Lentigny nous proposera livres et papeterie.

L'ouverture de la librairie - papeterie est prévue au début du mois de décembre dans l'ancienne pharmacie. Elle sera composée pour les 2/3 de livres (généraliste et scolaire) et 1/3 papeterie.

Christel vous proposera également à la vente thé et café de qualité.

Active et pleine de projets, elle aimerait associer DVD/livres, et compléter son offre avec des jouets accès sur l'éducatif et jouets en bois. L'évènementiel sera aussi au rendez-vous.

Une inauguration sera programmée après le lancement.

Grâce à Mme Nely, l'offre commerciale déjà importante s'enrichit encore et illustre le dynamisme des lentignois et de la commune.

ANNIE, MICHELE, des Lentignaises sur le chemin de SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

Annie et Michèle, adhérentes du GAL (gym et marche) habitantes de Lentigny et Moulin Cherrier sont parties ensemble durant 13 jours sur les chemins de Saint Jacques. Elles ont accepté de nous confier leurs impressions et souvenirs.

Pourquoi et comment se lance -t-on dans cette aventure?

Il y a longtemps que nous en avons l'idée, chacune de notre côté. Motivée par une démarche spirituelle, sportive et conviviale, le projet a pris peu à peu forme et nous sommes parties de la ville du Puy au mois de juin dernier durant 13 jours. Comme nous nous entendons très bien (" cela est nécessaire ") notre but est de faire l'ensemble du pèlerinage en plusieurs fois. Cette année, nous avons parcouru quelques 250 km pour arriver à Conques qui était notre destination finale .Nous avons respecté notre calendrier et en sommes satisfaites. Nous avons bien l'intention de reprendre le sac à dos l'an prochain pour poursuivre notre périple.

Vous parlez de "spiritualité", pouvez-vous nous en dire un peu plus?

Marcher, permet et aide à réfléchir, facilite la rencontre vers les autres, aide à cette quête spirituelle. Tout le monde est au même niveau, les barrières sociales, les tabous, disparaissent. La solitude du marcheur est un allié pour cela.

Comment vous êtes-vous organisées?

Le préparation est essentielle! Le sac à dos ne doit pas peser plus de 12kg. On emmène que l'essentiel! Annie précise même qu'elle a rapatrié par la poste 2 kg au bout de 2 jours. Porter est plus douloureux que marcher... C'est ce que nous avons ressenti dès les premiers jours. Ensuite quelques bobos savamment soignés par des "pansements miraculeux", une nourriture adaptée aux marcheurs, un parcours étudié avec des haltes préparées aident à la réussite et à la poursuite. A deux c'est plus facile! Lorsque que le moral de l'une baisse, l'autre est là pour aider à remonter la pente et effacer le doute. L'amitié est salvatrice et réparatrice.

Nous couchions chez des particuliers où des religieux, dans des gîtes ou dans des cloîtres au grès de notre itinéraire. L'accueil a toujours été remarquable, sympathique et agréable.

Quel itinéraire avez-vous suivi?

Nous sommes parties du Puy en direction de Saugues, puis Estaing, l'Aubrac et la descente sur Conques où nous avons eu l'agréable surprise de pouvoir assister dans l'abbaye à un magnifique concert. C'était notre dernier jour, une sorte de récompense. Tout au long du parcours, en plus des paysages magnifiques traversés, nous en avons profité pour visiter. Néanmoins la traversée de l'Aubrac est inoubliable de beauté. La sécheresse n'avait pas encore frappée et la nature

Quelle distance au quotidien?

Nous faisons en moyenne une 20 de km. par jour. Il faut trouver son propre rythme celui du "pas de pèlerin". Les premiers jours sont difficiles, puis cela va mieux. Parfois c'est dangereux avec un sac à dos, les descentes, les montées. Nous avons vu des marcheurs qui parcourraient beaucoup plus au détriment de blessures qui les ont ralenties par la suite.

Quelle impression lors du retour?

Nous voyons les choses "autrement" grâce au recul pris par ce périple. Nos pensées vont à l'essentiel. Nous n'avons que de bons souvenirs, sans désagrément. C'est formidable! *Rendez-vous en septembre 2016...!

Interview



*NDLR le sourire de ces 2 marcheuses pendant l'interview en atteste

Saint Jacques de Compostelle

Au Moyen-âge, le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle comptait parmi les trois grands pèlerinages que tout bon Chrétien se devait d'effectuer avec Rome et Jérusalem.

Dès le IX^{ème} siècle, les pèlerins se rendent sur le tombeau de l'apôtre Saint Jacques découvert par un ermite qui a été guidé jusqu'au « Champs de l'Etoile » ou « Campus Stellae ».

Des quatre coins de l'Europe, les pèlerins, depuis leurs domiciles, se mettaient en route vers la Galice. Pour des raisons pratiques et de sécurité, ils finirent par converger sur des voies précises et des lieux de rassemblement se constituèrent au départ de Paris, Vézelay, Arles et Le Puy en Velay.

Les Chemins de Compostelle ont été désignés premier « Itinéraire Culturel Européen » par le Conseil de l'Europe en 1987. En 1998, l'UNESCO à son tour reconnaît la valeur universelle exceptionnelle de ce chemin en inscrivant 71 monuments et 7 tronçons de la Voie du Puy en Velay sur la liste du Patrimoine Mondial.

Pèlerinage, chemin spirituel et lieu de rencontre, le Chemin de Saint-Jacques connaît depuis quelques décennies un engouement qui ne se dément pas.

Romain Serveaux, récit de sa participation à l'Ironman de Francfort

Voilà des années que j'y pensais, un an que j'étais inscrit et des mois que je m'entraînais.

Pour une première j'avais choisi Francfort sur les traces d'un ami qui avait brillé l'an passé sur le même parcours.

Réveil dimanche matin 4h du matin "gatosport " et deux/ trois tartines. Je pars en navette avec "jé"(mon ami kiné qui est venu pour l'occasion [Jérémy Ferrari](#)). pendant ce temps le fan club se rend sur le site de natation en voiture([Carole Moreno](#), [Carine Ferrari](#), [Carole Nakache](#), [Adrien Serveaux](#), [Renaud Meilland](#)). La course s'annonce compliquée, la canicule n'a pas épargné l'Allemagne!

Arrivée au parc à vélo 5h35, je vérifie le vélo, gonfle mes pneus. Départ 7h l'attente est longue.

Je me faufile au milieu de la foule mais je n'arrive pas à me rapprocher de l'eau je suis environ sur la 7/8eme ligne, la ligne de départ fait 40 m de long pour 2500 bonhommes!

La bagarre s'annonce rude!

Sans compter que la combinaison de natation est interdite par l'organisation car l'eau est à plus de 26°C.

2 min, -1min le speaker fait monter la pression. Le Coups de CANON retentit c'est le départ

Je choisis de partir tout à l'extérieur : je préfère être tranquille quitte à nager quelques mètre de plus.

Le problème sur 2500 mecs je ne suis pas le seul à avoir eu la même idée!

Interview

Surprise je regarde ma montre:1h03. Je serai presque devenu un nageur lol.

Je sors 260ème sur 3200 et 46ème dans ma catégorie

Transition numéro 1: je prends mon temps, je bois un coup et mange une banane. Je récupère mon vélo et écoute mes supporters qui sont là

Début du vélo : les 20 premiers km sont super roulant et avec l'euphorie le compteur ne passe pas sous les 40 km/h. ne faut pas que je m'emballe la course est longue.

Je pose le vélo en 5h03 (objectif -5h).

C'est parti pour 42,195 km de course à pied.

Les kilomètres passent, j'essaie de beaucoup m'hydrater mais du coup je perds pas mal de temps à chaque ravitaillement. Je passe le semi en 1h30.

Comme tout les "Ironman finisher" me l'on dit : la course commence après le semi marathon.

A chaque tour je croise mes amis au bord du parcours ce qui me redonnent des forces.

Je regarde ma montre il reste 10 km: et je me dis je rentre dans ma dernière course de la journée, un 10 km c'est quoi?

"Bon ok le 10km il arrive après 3,8km de natation ,180km de vélo et 32 km de course a pied."

40ème km plus que 2 km, maintenant c'est dans la tête.

J'allonge la foulée et arrive à finir sur les allures initialement prévues.

Je rentre sur le tapis rouge et aperçoit au loin les tribunes et l'arche Ironman de la ligne d'arrivée.

Les gens me tendent la main pour que je leur tape dedans je pense qu'à une chose: SAVOURES ROMAIN SAVOURES " (mais quand tu es dans le dur c'est dur de savourer!)

J'aperçois au loin le chrono ,

C'est bon je suis sous les 9h30.

Je passe la ligne le point serré, objectif rempli 9h28'42.

Avec un marathon en 3h13 (15ème temps pros inclus).

40ème au général pro inclus, (3ème français)

Et 11ème au championnat d'Europe dans ma catégorie d'âge.

Après analyse des résultats un seul regret: je loupe la qualification aux championnats du monde à Hawaï pour 40 secondes.

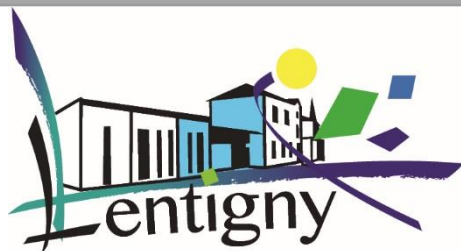
Un grand merci à mes supporters sur place : ma chérie, Caro, Jé et Carine, mon frère Adrien qui m'ont permis de rien lâcher, Renaud mon coach de triathlon qui a fait un excellent travail, Éric le coach de course à pied, ma maman et belle maman qui m'ont permis de m'entraîner en gardant les enfants, les amis et copains qui m'ont accompagné et encouragé dans ma préparation, tous les gens qui m'ont soutenu et ont participé à mon projet, mes sponsors (#la framboisine# l'auberge de l'orchidée# le bize guêpe# magenta imprimerie#).

Et merci à tous ceux qui ont pensé à moi et m'ont encouragé et félicité par vos messages et vos pensées.

Et merci aux collègues qui m'ont supporté et permis de m'entraîner un minimum sur mes gardes.



Rendez vous l'année prochaine pour retenter la qualification pour Hawaï .Pour cela je vais me préparer pendant environ 10 mois avec en moyenne 20 h de sport par semaine pour monter jusqu'à 40h les semaines de grosses préparations.



Vous souhaitez être informés de l'actualité, des manifestations des associations de votre village, inscrivez-vous à notre newsletter.

Au programme une newsletter avec l'actualité du mois et une newsletter flash à l'événement.

Inscrivez-vous à notre newsletter

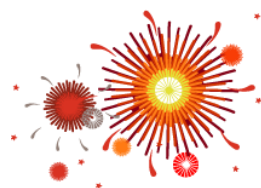
- Adresse e-mail :
- Nom :
- Prénom :
- Commune :

Pourquoi s'inscrire ?

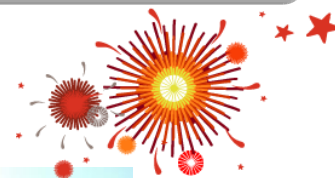
- Recevez toute les infos.
- Ne ratez plus un événement sur votre commune.
- Recevez l'activité de votre village.

Déposer le bulletin en mairie ou l'envoyer à « onbouge@lentigny.com »

Dossier trimestriel



Flashback sur les Festivités de l'été 2015



FÊTE DE L'ÉCOLE - 26 Juin 2015



*Inauguration du pôle des services et de la maison des associations.
27 juin 2015*



Tour du pays Roannais - 4 juillet 2015



Dossier trimestriel

Préparatifs du 13 juillet



Trophée monique laissaigne – 22 Août 2015

Marche des rubans – 13 Septembre 2015



Paroles aux Associations



Le Groupement d'Animation Lentignois

Le mot du Président



Jean-Louis GONTARD
Président du GAL

!!!"bougez-vous"!!!

Nos activités dans les sections ont repris dès début septembre après deux mois d'arrêt, ponctués de plusieurs manifestations publiques. Le beau temps était au rendez-vous de la soirée du 13 juillet, mais aussi le 29 août pour les classes en 5 et dans une moindre mesure le 13 septembre pour notre marche des rubans.

Pourtant malgré la clémence climatique, on constate une faible participation des Lentignois à ces rendez-vous et cela est bien dommage. Outre le fait que toutes ces animations demandent beaucoup d'énergie, d'engagement de la part de ceux et celles qui les organisent c'est un signe d'indifférence à ce qui se passe dans notre village. Le GAL n'est pas la seule association à faire ce regrettable constat.

Autant nous avons bon écho dans les sections (danses, gym/zumba, activités manuelles, théâtre, badminton, marche, boules, cartes, scrabble, etc...), autant c'est plus compliqué pour les manifestations publiques et ouvertes à tous

Lentigny va accueillir le 9 octobre 2015 à 20h30 dans son église 2 artistes internationalement connues et appréciées pour un concert exceptionnel ; entrée libre.

C'est un véritable événement pour notre village

Nous allons également, avec toutes les associations de Lentigny qui le souhaitent, s'associer au téléthon 2015 ! Alors je ne doute pas un instant que le village réponde présent à nos sollicitations et me fasse mentir : c'est le week end des 4 et 5 décembre 2015

Quelques mots pour les classes en 5 : un grand merci à tous ceux et celles qui ont permis la continuité de cette fête. Certes, il manquait les 20ans notamment et nous n'étions pas très nombreux mais le défilé était réussi et la soirée conviviale appréciée.

Paroles aux Associations

GAL SECTION GYM POUR ADULTES

Les cours de Gym et Zumba ont repris depuis le 1 septembre et il y a autant de participantes que les années précédentes. Nous retrouvons avec joie et depuis de nombreuses années, les piliers fidèles. Et puis les nouvelles, que nous essayons d'accueillir le mieux possible. Nous pouvons seulement déplorer que les messieurs ne soient pas plus nombreux !!!!! Un seul et très fidèle Jean-Louis. Les cours toujours très toniques et joyeux sont dispensés par notre professeur diplômée Isabelle Lombard.

Rappel : les cours ont lieu à la Salle des Fêtes le mardi de 18 à 19 h pour la Gym et de 19 à 20 h pour la Zumba et le mercredi de 18 à 19 h pour la Zumba et de 19 à 20 h pour la Gym.

Autre rappel : un certificat médical doit être fourni à l'inscription.

Nous devons féliciter Annie et Michèle qui sont parties en mai sur le Chemin de Compostelle. Elles ont rallié, sac très chargé au dos, en 13 jours Le Puy en Velay à Conques soit plus de 250 kms. Elles n'attendent que l'an prochain pour continuer ce beau périple. Bravo à toutes les deux !!!!!



Une nouvelle année débute et le sou des écoliers reprend du service !

Des changements de présidence et de secrétariat sont à noter, et nous souhaitons à Corine et Laure la bienvenue.

Les manifestations ont repris avec la journée vendange, qui a été marquée par la pluie mais nous avons gardé la bonne humeur et la générosité des personnes qui ont participé à cette journée.

Le sou renouvèle la bourse aux vêtements qui aura lieu le 28 novembre dans la salle des fêtes.

La nouvelle équipe met en place des ventes de paniers de légumes et fruits à l'école.

Marché de Noël (vente de sapins), carnaval, tombola et kermesse seront toujours au rendez-vous !

Nous comptons sur vous, parents pour animer toutes ces manifestations et ainsi garder l'esprit de solidarité et de convivialité au sein du groupe scolaire.

Fabienne Lauriac.

GAL UN TEMPS POUR SOI

Un Temps Pour Soi rouvre ses portes pour la nouvelle saison 2015/2016, nous prenons nos quartiers dans la nouvelle salle de la maison des associations à compter de ce mois-ci, à côté de la mairie.

Nos horaires d'ouverture restent inchangés : lundi après-midi de 14h à 17h30-18h, et le lundi soir de 20h à 22h environ, broderies tous styles, points comptés, patchwork, dentelle aux fuseaux, tricot...

Le partage du savoir de chacun reste notre priorité, vous pouvez nous apporter vos idées.

Nous préparons activement notre exposition pour Octobre 2016, seuls les membres présents sur cette saison 2015/2016 pourront prétendre à exposer leurs ouvrages.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre au téléphone :

Nicole BECOUZE 0682099604, Monique DUFOUR 0477712321.

Paroles aux Associations



GAL BADMINTON



La nouvelle saison de badminton est désormais lancée. Déjà une quinzaine de nouveaux inscrits, ce qui permet de maintenir nos effectifs à une cinquantaine de joueurs.

Quelques changements cette année :

- un nouveau bureau : deux présidents (Laurent Devignot et Sébastien Planchet), trois secrétaires (Norbert Cottier, Jessica Charasse et Mickaël Fernandes) et une trésorière (Sandrine Echalié).
- de nouveaux horaires : le mercredi de 18h30 à 22h00 et le samedi de 08h30 à 10h30.

Une bonne nouvelle, la cotisation reste inchangée cette année ! Nous envisageons aussi, en partenariat avec le GAL (Groupement d'Associations Lentignois) et le salon de coiffure l'Hexagone, la création d'un tee-shirt du club.

Comme les années précédentes, des rencontres seront organisées tout au long de la saison avec nos partenaires de Nandax, Saint André d'Apchon, Saint Just en Chevalet, Commelle-Vernay et certainement Pouilly les Nonains.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Laurent 06 88 97 79 62

Sébastien 06 88 56 01 39

Sportivement, le bureau.

DE LA TÊTE AUX PIEDS

Vous propose des séances de stretching et de tonicité musculaire La découverte de soi par le mouvement.

Séances dispensées par un professeur reconnu par l'Etat

Agrée par le ministère de la culture.

A la salle d'animation rurale de Lentigny (vers foot)

PLANNING 2015-2016

Lentigny :

COURS DU MATIN

MERCREDI - 10h-11h30 : Tonicité musculaire, Stretching

COURS DU SOIR

JEUDI - 18h15-19h15 : Tonicité musculaire

19h15-20h15 : Stretching

1 COURS D'ESSAI OFFERT

CLUB DU BON ACCUEIL

Le jeudi 25 Juin nous nous sommes retrouvés à la Salle des Fêtes pour un repas suivi de quelques pas de danse avec nos amis des clubs voisins. Très bonne journée.

En Juillet repas grenouilles au Hauts des Roy.

Après les vacances nous avons repris notre réunion du 1^{er} jeudi de Septembre et le 17 un repas à la salle des fêtes suivi d'un après-midi jeux.

Le club fêtera ses 40 ans d'existence lors de l'assemblée Générale du 19 Novembre. Nous avons une pensée pour nos malades à qui nous souhaitons une bonne guérison.

Paroles aux Associations

L'ASSOR

"L'Assor entame sa troisième année d'existence. Durant les deux premières années, l'accent avait été mis sur la mise en place de l'association.

Si les équipes séniors ont réussi à se maintenir à leur niveau (1ère série pour l'équipe fanion et 3ème série pour l'équipe réserve) et que les Loisirs ont enregistré de très bons résultats (2 coupes sur 3, une place de vice champions l'année dernière), cette saison, les ambitions sont plus élevées.

En effet, l'objectif avoué est de hisser chacune des équipes Séniors à l'étage supérieur. Les effectifs ont donc été étoffés et relevés notamment avec les arrivées de quelques jeunes de l'Essor qui apportent un plus indéniable tout en étant guidés par l'expérience des plus « anciens ». Les rails sont posés et il appartient maintenant au club de prendre le train vers la réussite. En Loisirs, bien que quelques mauvaises surprises ont eu lieu en début de saison (poules refaites à la veille de la reprise du championnat du vendredi sans concertation aucune avec les clubs, refus de reverser l'équipe du samedi dans une autre poule alors que d'autres équipes ont eu droit à cet honneur), les ambitions sportives restent intactes.

Ainsi, cette saison encore plus, l'Assor compte sur le soutien de toutes et tous : ses joueurs et ses dirigeants bien sûr mais aussi ses supporters que nous espérons plus nombreux. Le club va travailler également sur sa présence et sa communication en renforçant ses rapports avec les communes, la presse et en organisant des manifestations tout au long de la saison. N'hésitez pas à vous rendre sur le site du club (<http://assor42.kalisport.com/>) ou sur sa page Facebook. Un calendrier sera mis à disposition bientôt des habitants de Lentigny et de Villemontais.

Le club remercie chaleureusement les bénévoles qui ont oeuvré ou continuent à oeuvrer pour lui.
Assor : Force de frappe, Esprit d'équipe."

Frédéric SOARES
Secrétaire de l'Assor



E.S.S.O.R

Voilà une nouvelle saison qui redémarre.

Fin Août, au stage de début de saison qui se déroulait au stade des Moulins ce sont une trentaine de joueurs U15 et U17 qui ont commencé leur préparation physique. Après une saison 2014/2015 ponctuée par une descente en catégorie inférieure pour les deux équipes U15 et U17 l'objectif pour cette saison est de remonter en excellence Loire. Depuis le début du mois de Septembre toutes les catégories ont repris l'entraînement.

Les U7 (2009-2010) et U9 (2007-2008) à Villemontais

Les U11 (2005-2006) à Lentigny (3 équipes engagées)

Les U13 (2003-2004) à St Léger (2 équipes engagées)

Les U15 (2001-2002) à St Léger (2 équipes engagées)

Les U17 (1999-2000) à St Léger (en entente avec Filerin, 2 équipes engagées)

Les U19 (1997-1998) à St Léger (1 équipe engagée)

Si votre enfant est intéressé par la pratique du foot, vous pouvez contacter Mr Verchery 06 77 82 90 77.

Paroles aux Associations



Après 20 ans de présidence Bernard BARTHOLLET a passé la main, la saison 2015 2016 s'est lancée sous la direction de nos deux nouveaux Co présidents Jérémie FERRARI et Yoan RODEL.

Des changements ont également eu lieu au niveau du bureau dont voici la nouvelle composition :

Co-président : Jérémie FERRARI

Co-président : Yoan RODEL

Vice Président : O. TRUGE

Finance : P. FERRARI, P.A BOUTONNAT

Administration et Communication : N. CLAPOT, V. PEREY, MP FERRARI

Technique : R. PEREY

Logistique: E. REGEFFE

Manifestations : P. LAFFAY

Sponsoring : Y. GONZALEZ, V. RIGAUD

De nouveaux membres nous ont également rejoints au sein des différentes commissions :

Cédric BERTHOLLET, Valentin PRETIN, Maxime VILLAR, Aurélie RONDEPIERRE, Maxime GEORGES, Damien THOMAS qui viennent se joindre aux membres déjà en place la saison dernière.

Pour ce début de saison les effectifs sont en cours de finalisation au niveau des jeunes, les entrainements ainsi que les nouveaux centres de perfectionnement ont déjà débuté sous la houlette d'Alexis Bretton.

La CTC Lentigny-Villerest comportera 10 équipes jeunes (dont 5 évolueront à Lentigny.) et 9 équipes seniors.

Sur ces équipes seniors 3 équipes masculines (NM3, RM2 et DM3) et une équipe féminine (DF2) évolueront à Lentigny.

Pour tous, le Planning des entrainements est visible sur notre site www.uslentigny.fr.

La reprise du championnat est prévue le 26 Septembre pour la NM3 avec un déplacement à BELLEY (Victoire 67-70) pour débiter. Les autres équipes seniors et nos jeunes reprendront le chemin des parquets le 03 Octobre.

Supporters Lentignois nous vous attendons nombreux dans le chaudron jaune pour encourager nos équipes tout au long de cette saison.

Pour une première notre journée familiale du 12 septembre a été un franc succès avec un bel échange sportif entre tous nos licenciés, sauf bémol la météo...

De nombreux concours ont animé cette belle journée.

Le concours à 3 points a été remporté sur le fil par Yann Gonzalez en finale face à Pauline LAFFAY et Anthony SAVATIER.

Pour les Lancers Francs c'est Romain PONCET qui l'a emporté en final face à Loic BAURY.

Enfin sur le parcours de mini basket notre grand vainqueur est Flavien AUGIER.

Cette année, l'USL relance sa toute nouvelle boutique et vous proposera une large gamme de produits aux couleurs du club à essayer et commander.

Pantalon, Sweat, T-shirt, polo, sac à dos...pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Vincent Rigaud 06 09 64 92 19, Yoan Rodel 06 62 06 29 39.

Jérémy Ferrari 0615 50 70 57

Quelques dates à retenir :

Samedi 3 Octobre Vente de Brioches le matin devant Intermarché

Samedi 21 Novembre 2015 Soirée Haribo (Repas dansant)

Samedi 6 Février 2016 vente de Boudin

Weekend du 26 et 27 Février 2016 we carnaval avec Loto le vendredi et

Soirée Choucroute le samedi Samedi 30 Avril 2016 2ème Loto

Partie Historique

Art et mémoire : Les monuments aux morts : commémorer ceux qui sont morts pour la France.

Le onze novembre nous amènent au souvenir de la « grande guerre » et comment au sortir de celle-ci, les communes ont marqué l'évènement avec l'édification de monuments dédiés aux soldats.

Avant la première guerre mondiale, la France connaît déjà la construction de quelques monuments aux morts pour commémorer les combattants de 1870.

Mais c'est dès la fin de la « dernière » guerre, comme on disait à l'époque, que commence la commémoration en masse de cette génération perdue.

Une série de lois (1919/1925) organise l'érection de ces monuments et entre 1920- 1925, on assiste à près de 30 000 constructions. Leur financement est assuré en grande partie par les communes ainsi que le choix de l'emplacement qui doit rester judicieux pour ne heurter aucune sensibilité : mairie, école, église.

Le monument est ensuite inauguré en grande pompe et permet ainsi à la République de rendre hommage à tous ses soldats venus d'ici et d'ailleurs.

Pour ce qui est de l'architecture, le cénotaphe communal reste le plus souvent une stèle obélisque.

L'association des mots revêt son importance : « A nos héros » ne proclame pas la même idée que « A nos martyrs ». L'ordre alphabétique généralement choisi renforce l'uniformité proche de celle des cimetières militaires où reposent les corps.

Intéressons-nous maintenant à notre monument en se plongeant dans le registre « conseil municipal » :

Le monument est situé près de l'église. C'est une colonne quadrangulaire avec un fronton sculpté avec l'inscription :

« A la mémoire glorieuse des enfants de Lentigny morts pour la France »...

Le 1^{er} juin 1919, 9h du matin, le conseil municipal (Mr Gaume maire) décide à faire élever un monument aux morts de la dernière guerre, nomme une commission dont feront partie : M.M Bouillier Jean, Traclet Cl.Marie, Goujon Antoine, Epinat Joannes.

Le 31 Août 1919, à 8 h du matin, le conseil municipal demande également à l'administration supérieure de vouloir bien l'autoriser à encaisser la somme de 2541 francs alloués à la commune sur les fonds des contributions indirects pour les affecter à l'érection d'un monument aux morts de la dernière guerre.

Le 18 janvier 1920 (Mr Traclet, maire), le conseil municipal nomme une commission pour l'érection d'un monument aux soldats décédés dans la dernière guerre. Elle sera composée de : Mr Bouillier Jean, Goujon Antoine, Epinat Joannes, Marcus Thomas.

Le 15 février 1920, à 9 h du matin, le maire de la commune de Lentigny, vu les dispositions de la loi du 25 Août 1919 disposant(?) que des subventions seront accordées par l'Etat aux communes en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la France, demande au conseil municipal réuni en session ordinaire le 15 février 1920 de l'autoriser à faire à l'Etat, par l'intermédiaire de monsieur le Préfet de la Loire une demande de subvention en proportion de l'effort et du sacrifice faits par la commune de Lentigny pour glorifier ses morts.

Le maire pour motiver cette demande fait un exposé de la large part en sacrifice en sang imposée à la commune par le nombre de ses enfants tués ou disparus qui est de 50 pour une population de 800 habitants.

D'autre part, le conseil municipal a voté pour l'édification d'un monument sous son disponible(?*) au dernier budget soit 2543 francs.

Une souscription publique a produit 2203 francs.

Partie Historique

Le monument a été acheté au prix de 7000 francs à Mr Faure Victor, marbrier à Roanne, 11 rue de Paris.

Le conseil municipal sur la proposition de son maire demande à Mr. Le Préfet de la Loire de bien vouloir faire bénéficier sa commune pour l'érection d'un monument aux enfants morts pour la France pendant la dernière guerre de la subvention de 300 francs allouée par le département, séance du 22 Août 1919 aux communes dont la valeur du centime dépasse 50 francs (?) mais n'atteint pas 100 francs.

La commune de Lentigny ayant voté la somme de 2543 francs a rempli les conditions exigées par les conclusions du rapporteur.

Le 7 Août 1920, le conseil municipal procède ensuite à la nomination d'une commission pour l'inauguration du monument aux morts : sont désignés Mrs Traclet, Goujon, Duvouldy, Becouze, Bouiller, Marcus, Lasseigne, Epinat, Tamin Camille, Fréchet J. Marie, Polia Marius.

Le 21 Novembre 1920, le conseil décide sur la proposition de son président de donner gratuitement une concession au cimetière aux familles indigentes des morts de la grande guerre pour enterrer ces derniers au cimetière de Lentigny au fur et à mesure de leur transport.

Sur la proposition de Mr Goujon, adjoint, un emplacement sera réservé à perpétuité. Même séance : Le conseil municipal décide d'inaugurer le monument aux morts de la commune de Lentigny le 12 décembre 1920.

Le 23 décembre 1920, en séance extraordinaire, à 11 heures le conseil municipal a décidé que La répartition de la somme de 34.50 francs provenant d'une quête au banquet du 12 décembre est approuvée à l'unanimité : Mr Genton : 5F. ; Chassagne : 8F ; Poyet : 8F ; Mme Gouvalent (?) :4.50F ; Moissonnier : 4.50F ; Mme Portier : 4.50F.

Le 10 mars 1921 à 16 heures, le conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire et a décidé :
Le transport des corps militaires morts pour la France.

Monsieur le président soumet au conseil municipal la lettre de Monsieur le Préfet concernant les corps des militaires et le tarif contenu dans l'annexe jointe à ladite lettre.

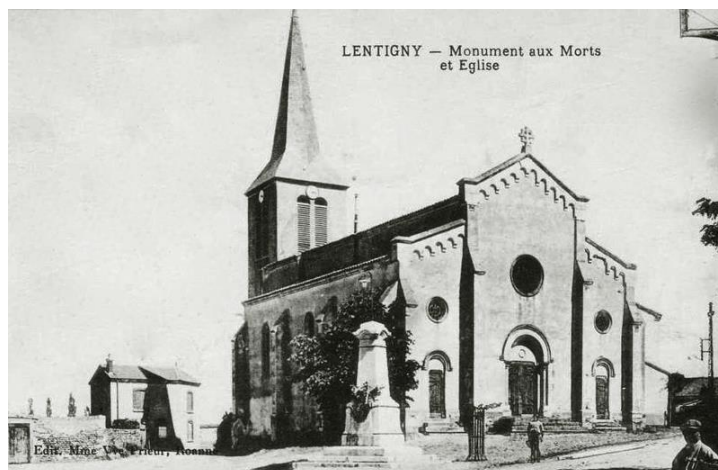
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de s'en tenir au tarif préfectoral et désigné Monsieur Noyelle, voiturier à Lentigny pour effectuer les dits transports.

Un membre du conseil municipal est désigné pour la réception des corps à la gare au transport jusqu'à Lentigny.

Quand nous passerons devant le monument, rappelons-nous toute l'histoire dont il est empreint, et que cette histoire est faite de vies de jeunes hommes, de famille, de village qui ont permis de construire l'identité française que nous connaissons aujourd'hui.

Fabienne Lauriac.

(Textes repris dans un registre « conseil municipal, 1902-1921 ; * ?= lecture difficile).



Collecte des déchets – Jours Fériés -



Le fonctionnement actuel de la collecte des déchets ménagers prévoit un report lorsqu'il y a un jour férié. Par exemple, si le jour férié est un lundi, les déchets seront collectés le mardi, la collecte du mardi aura lieu le mercredi, celle du mercredi le jeudi, etc. Toutes les collectes de la semaine seront décalées d'un jour.

Déchèteries

Trois déchèteries sont ouvertes aux habitants de Lentigny.

L'usage des déchèteries est gratuit et réservé aux particuliers résidents. Depuis l'intégration de notre commune à Roannais Agglomération, vous pouvez également vous rendre aux déchèteries de Roanne et Riorges.

Horaires d'ouverture de la déchèterie de **Pouilly-les-Nonains** :

Le lundi 14h-18h
Du mardi au samedi
9h 12h et 14h à 18h

Horaires d'ouverture des déchèteries de **Riorges** « La Villette » et de **Roanne** « Varenne » :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour plus de renseignements :
Numéro vert : 0800 17 34 50

Containers



Pour toute demande concernant les containers il faut s'adresser au service déchets ménagers de **ROANNAIS AGGLOMERATION**.
0.800.17.34.50

Horaires du bus (TIL)

Ligne St Just- en Chevalet – Roanne

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Haut de Giraud : 7h17/ 8h24 / 14h16

Le bourg : 7h18/ 8h25 / 14h18

Samedi:

Haut de Giraud : 8h57/ 14h17

Le bourg : 8h59/ 14h19

Ligne Roanne - St Just- en Chevalet

Du lundi au vendredi (hors vacances)

Le bourg : 12h40/ 17h55 / 18h42

Haut de Giraud : 12h43/ 17h58 / 18h45

Le Pont : 12h44/ 17h59 / 18h46

Samedi:

Le bourg : 12h29 / 18h14

Haut de Giraud : 12h30/ 18h15

Le Pont : 12h31/ 18h16



Boîtes aux lettres



Pour toute demande concernant les boîtes aux lettres, il faut s'adresser au centre de tri de la Villette à **RIORGES**.

04.77.23.23.50



Afin de faciliter la distribution du courrier, tous les habitants de Lentigny doivent indiquer leur nom et prénoms sur leur boîte aux lettres.

Pour plus d'informations pratiques, rendez-vous sur le site **www.lentigny.com**

Vie locale

Heures de tonte du gazon



La tonte de la pelouse est soumise à une réglementation horaire. Elle renvoie à l'article R 1334-31 du code de la santé publique qui stipule « qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ».

Horaires de tonte :

Jours ouvrables : 8h30/12h

14h30/19h30

Samedi : 9h/12h 15h/19h

Dimanche et jours fériés: 10h/12h



Les **bruits de comportement** peuvent entraîner un trouble anormal du voisinage dès lors qu'ils sont répétitifs, intensifs et qu'ils durent dans le temps. Ce sont des bruits provoqués de jour comme de nuit (cri, musique, électroménager...). Lorsque ces bruits sont émis la nuit, entre 22h et 7h, il s'agit de tapage nocturne. Cette infraction n'a pas lieu de se justifier par une répétition des faits.

Plan canicule

Depuis 2004, le préfet de la Loire demande aux maires, dans le cadre du dispositif de prévention de canicule, de tenir à sa disposition un fichier des personnes vulnérables.

- Les personnes adultes handicapées ;
- Les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile, ou de 60 ans et plus si elles sont déclarées inaptées au travail ;

Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la commune

Taille de la haie

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ;
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

Brûlage des déchets

Le brûlage à l'air libre de tout déchet (y compris les déchets de jardin) est **interdit** par le règlement sanitaire départemental.

Les déchets doivent être apportés en déchetterie.



ATTENTION AUX AMENDES !!!

Horaires

Agence postale municipale de Lentigny

Même heures que le secrétariat de la mairie

Mairie de Lentigny

Lundi : 8h30-12h30

Mardi : 8h30-12h30

Mercredi : 8h30-12h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 8h30-12h30

Samedi : 8h30 – 12h

Médiathèque de Lentigny

Mardi 9h30 – 11h30

Mercredi 15h- 17h

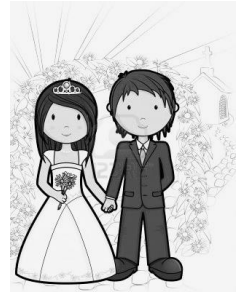
Samedi 10h- 12h

Un mercredi par mois l'heure du conte de 16h30 à 17h 30

Etat-Civil

MARIAGES

TERRENOIRE Franck et ROCHE Sandrine 15/08/2015
BUTTY Julien et GARDETTE Audrey 26/09/2015



NAISSANCES



COSTE Pauline 23/06/2015
BRUNET Camille 19/07/2015
ARANDA Dylan 16/09/2015
ACCARY Wesley 17/09/2015

NOS PEINES

PEZET Marius 11/06/2015
FOURNIER Michel 29/06/2015
GOUTILLE Marcel 17/07/2015
FEMINIER Monique 12/08/2015
CORGER Marcel 29/08/2015



Rendez-vous sur la commune

Octobre 2015

« *" Octobre en bruine, Hiver en ruine."* »

Mardi 13 Octobre : Conseil municipal 19h en mairie

Novembre 2015

« *Quand en novembre il a tonné, l'hiver est avorté* »

Mardi 10 Novembre : Conseil municipal 19h en mairie

Mercredi 11 Novembre : Cérémonie 10h30 place de la mairie

Vendredi 27 Novembre : Concours de belote du bon accueil 14H salle des fêtes

Samedi 28 Novembre : Bourse aux vêtements du sou des écoliers Salle des fêtes

Décembre 2015

« *« Décembre trop beau, été dans l'eau* »

Mardi 08 Décembre : CONSEIL MUNICIPAL 19h en mairie

Marché de Noël de l'école

Pour plus d'informations sur Lentigny, rendez-vous sur le site internet de la commune : www.lentigny.com
Vous y retrouverez les comptes-rendus des Conseils Municipaux, le calendrier 2015, les informations pratiques, les démarches administratives, la galerie photos et l'actualité.

Rédacteurs

- Commission communication
- Service administratif
- Contact :
fred42155@gmail.com

Le Petit Lentignois est publié à 750 exemplaires, il est disponible en version couleur sur le site internet de la commune.

Téléphone de la mairie : 04.77.63.13.60 Fax : 04.77.63.10.96 Courriel :
mairie.lentigny@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : *Lundi* 8h30/12h30 *Mardi* 8h30/12h30 *Mercredi* 8h30/12h30 *Jeudi* Fermeture *Vendredi* 8h30/12h30 *Samedi* 8h30/12h